

défaissait une tresse à mesure qu'un point était terminé.

Lorsque le chancelier Thomas Morus, sur le point d'être décapité, eut placé sa tête sur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'aperçut que sa barbe était engagée sous le menton; il la dégagea et dit à l'exécuteur : « Ma barbe n'a pas commis de trahison, il n'est pas juste qu'elle soit coupée. »

Le Ménagiana, après avoir recherché pour-quoi le menton de la femme est privé de barbe, en donne l'explication suivante :

Sais-tu pourquoi, cher camarade,
Le beau sexe n'est point barbu ?
Babillard comme il est, on n'aurait jamais pu
Le raser sans étalade.

Un jésuite se trouvant en société vit entrer un jeune homme qui avait la barbe et les cheveux d'un blond très-ardent. Il se pencha à l'oreille d'un de ses voisins et lui dit, assez haut cependant pour être entendu : « Il est roux comme Judas. — J'ignore, répliqua sur-le-champ le jeune homme, si Judas était roux, mais ce que je sais fort bien, c'est qu'il était de la compagnie de Jésus. »

Le vieux maréchal de Lesdiguières se préparait à faire le siège d'une des plus fortes places du Piémont. Un jeune officier, qui connaissait son histoire sur le bout du doigt, crut devoir faire observer au vieux guerrier que l'entreprise était chanceuse, car Barberousse lui-même avait échoué dans cette ville. « Eh bien, reprit galement le maréchal, si Barberousse n'a pas pu la prendre, Barbegrise la prendra. » Et il tint parole.

Le comte de Soissons portait une longue barbe rousse dont il se montrait très-fier. Un jour qu'il était à sa maison de campagne où Henri IV était venu pour une partie de chasse, il demanda plaisamment à son jardinier, qui était complètement imberbe, pourquoi il n'avait point de barbe. Le jardinier lui répondit que le bon Dieu faisant la distribution des barbes, il s'était présenté quand il n'en restait plus que de rousses à donner, et qu'il avait préféré n'en point avoir du tout que d'en porter une de cette couleur.

A la mort du pape Eugène IV, le conclave se réunit, et tous les suffrages allaient se porter sur Bessarion, patriarche de Constantinople, prélat aussi remarquable par ses vertus que par ses talents. En outre, ces qualités étaient rehaussées par une barbe qui lui descendait jusqu'à la ceinture. En l'apercevant, Alain, breton d'origine et doyen du sacré collège, leva les yeux vers le ciel, secoua la poussière de ses pieds, déchira ses vêtements et s'écria : « Quoi ! cette barbe de bouc serait pape ! il n'a point encore été tondu, et il serait à notre tête ! à la tête de nous tous dont la barbe est si courte !... » Il n'en fallut pas davantage pour ravir à cet homme vertueux toutes les voix du conclave.

Une petite historiette, racontée par Paul Joves, dans l'éloge de Francesco Filello, montre jusqu'à quel point, jadis, les savants étaient jaloux de leur barbe. Il était question de la quantité ou de l'accent d'une syllabe grecque entre un Italien et un professeur grec de naissance, nommé Timothée; l'un soutenait que la dernière syllabe d'un mot étant brève, il fallait un accent circonflexe sur sa pénultième; l'autre prétendait que l'accent devait être aigu, parce que la dernière était longue. On gage, l'un sa barbe, l'autre une certaine somme : le pauvre Timothée perdit, et quel-que offre qu'il fit pour racheter sa barbe, l'impitoyable Filello la lui fit couper et la garda chez lui comme un monument éternel de sa victoire, in familia eruditæ victoria tropheum remansit. Il pouvait se vanter d'avoir fait la barbe à son homme.

Guillaume Duprat, revenant du concile de Trente, allait prendre possession de l'évêché de Clermont; la cérémonie avait été remise au saint jour de Pâques. Il se présente porteur d'une barbe qui eût fait honneur au vénérable Priam, une barbe descendant à flots d'argent jusqu'à la ceinture; que rencontra-t-il sous le porche de son église métropolitaine ? le doyen du chapitre, escorté de deux acolytes, et brandissant d'immenses ciseaux. Le péril était imminent, la résistance impossible; mais Guillaume Duprat n'était point homme à faire à l'ambition le sacrifice de son indépendance. Au moment où l'orgue et la foule entonnaient les hymnes pieux, au moment où le trio par-ricide étendait les bras, il lui jette son surplis et prend la fuite jusque dans sa demeure. « Je salue ma barbe », s'écria-t-il, et j'abandonne mon évêché. » Mais il devait payer cher cet amour de sa barbe; le chagrin lui prit, il tomba malade, et la fièvre l'emporta en quelques jours, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante :

De ce prélat tel fut le sort,
Que sa barbe causa sa mort.

Un grave magistrat avait réuni un jour à sa table quelques amis; son fils, jeune enfant de six ans, s'apprêtait à s'asseoir près de lui : « Que fais-tu là ? lui dit le père, tu n'as pas encore la barbe assez longue pour dîner avec nous; retire-toi bien vite. » L'enfant se retira tout confus et s'en alla conter sa peine à sa mère. Celle-ci, pour le consoler, lui fit dresser une petite table sur laquelle elle eut soin de faire servir force gâteaux et confitures. Pendant que l'enfant mangeait, un gros chat, commensal habituel du logis, osa porter sur le petit dîner une patte audacieuse. Indigné d'une telle familiarité, l'enfant frappa avec sa fourchette la tête de l'insolent et lui dit : « Va-t'en, va-t'en manger avec papa; ta barbe est assez longue. »

Ce trait de naïve espièglerie dérida le front de la grave compagnie, et il fut décidé à l'unanimité qu'à l'avenir l'enfant aurait toujours sa place dans les grandes cérémonies.

— Allus. littér. Du côté de la barbe est la toute-puissance. Allusion à un vers de Molière dans l'École des femmes, acte III, scène II. Par mesure de précaution, Arnolphe, qui se croit sur le point d'épouser Agnès, lui trace à l'avance les devoirs de la femme mariée :

Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage :
A d'austères devoirs le rang de femme engage;
Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends,
Pour être libertine et prendre du bon temps.
Votre sexe n'est là que pour la dépendance :
Du côté de la barbe est la toute-puissance.
Bien qu'on soit deux moitiés de la société,
Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité :
L'une est moitié suprême, et l'autre subalterne;
L'une en tout est soumise à l'autre qui gouverne;
Et ce que le soldat, dans son devoir instruit,
Montre d'obéissance au chef qui le conduit,
Le valet à son maître, un enfant à son père,
A son supérieur le moindre petit frère,
N'approche point encor de la docilité,
Et de l'obéissance, et de l'humilité,
Et du profond respect où la femme doit être,
Pour son mari, son chef, son seigneur et son maître.

Ce vers, si comique dans la bouche d'Arnolphe est l'objet de fréquentes applications :

« Ma belle-mère et ma femme ont plusieurs fois deviné la solution des questions que vous avez posées, tandis que j'avais, je le confesse, commis de gros solécismes dans mes explications. Je voudrais avoir une revanche qui me rendrait l'ascendant naturel qu'un mari doit avoir dans son ménage; du côté de la gram-maire est la toute-puissance, je le vois; je souhai-rais une belle victoire grammaticale. »

Lettre à F. GÉNIN, *Recréations philologiques.*

« La barbe a-t-elle pour mission de garantir la bouche ? Sentinelle vigilante, est-elle placée autour de cette ouverture comme les cils au-tour des yeux ? Mais alors pourquoi ce privi-lège réservé à l'homme et non à la femme ? Pourquoi l'homme même n'est-il appelé à en jouir qu'à une certaine époque de la vie ? La nature a-t-elle voulu plutôt donner à l'homme un signe visible de sa force, et consacrer ainsi ce vers célèbre :

• Du côté de la barbe est la toute-puissance ?
(Dictionnaire de la Conversation.)

• Du côté de la barbe est la toute-puissance.

• Voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! quoi ! parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très-humblement ? Je sais bien, qu'en général, les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai bien peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité. »

VOLTAIRE.

BARBE s. m. (bar-be — rad. *Barbarie*, contrée africaine). Cheval originaire des pays barbaresques : *Les chevaux turcs ne sont ja-mais si bien proportionnés que les BARBES.* (Buff.) Son fier barbe écumeux hennit en cheminant.

DESMARETS.

— Adjectiv. : Un cheval BARBE. Une cavale BARBE.

Ici le coursier barbe est errant dans vos bois.

DELLU.

— Encycl. Descendant à la fois des chevaux arabes et numides, la barbe participe aux qua-lités des deux races. A la taille et à la lé-gèreté de l'ancienne race numide, il joint le poitrail admirable et les membres d'acier qui caractérisent l'arabe. Le barbe reproduit les principaux caractères du type arabe, mais il s'en distingue par son paturon plus long, sa tête un peu busquée, et ses formes plus ar-rondies, plus gracieuses. Les chevaux de cette race sont infatigables, on connaît l'axiome : *Le cheval barbe meurt et ne vieillit pas.*

La véritable race barbe est très-rare au-jourd'hui. Il serait cependant important de la conserver, et des croisements avec nos races du midi et du centre ne pourraient avoir que de bons résultats. La race anglaise doit une partie de ses qualités au croisement avec des chevaux barbes. Le fameux *Godolphin*, l'un

des étalons qui ont le plus contribué à la création du type anglais actuel, était, dit-on, un cheval barbe. La formation de la race des chevaux barbes date de la première invasion de l'Afrique par les Arabes, vers l'an 700 après J.-C. Introduite en Europe pendant le moyen âge, d'abord par les Maures d'Espagne, en-suite par les croisés, elle était estimée pour sa vigueur autant que pour sa vitesse. Le coursier barbe a souvent joué un rôle dans les légendes et dans les anciennes ballades.

BARBE s. m. (bar-be). Hist. Docteur des Vaudois, ainsi nommé de la longueur de sa barbe : *Leclerc, cardeur de laine.... n'était sans doute ni BARBE chez les Vaudois, ni prêtre catholique.* (Fén.) Il est bien certain qu'il n'y avait ni Vaudois ni BARBES en l'an 1120, puis-que Valdo n'est venu qu'en 1160. (Boss.)

BARBE (SAINTE) s. f. Mar. Chambre de l'entre-pont dans laquelle se trouve la soule aux poudres : *Faire sauter la SAINTE-BARBE.*

— Bot. *Herbe de Sainte-Barbe*, Nom vulgaire de la *barbarrée*.

BARBE (Sainte), vierge et martyre, décapitée, pour la foi à Nicomédie vers 235. Son père, qui était païen, fut son propre bourreau; mais à peine avait-il porté le dernier coup qu'il tomba frappé de la foudre; c'est pour-quoi sainte Barbe est invoquée dans les temps d'orage. Les canonniers ont choisi sainte Barbe pour patronne (4 décembre) sans doute parce que les canons sont appelés la *foudre de la guerre*, allusion au coup vengeur qui frappa le bourreau de cette martyre. La fête de sainte Barbe, malgré l'affaiblissement des croyances religieuses, est toujours solennisée avec éclat par les canonniers des armées de terre et de mer, les mineurs, les carriers, et toutes les corporations qui emploient ou qui fabriquent la poudre et les matières inflam-mables.

Barbe (SAINTE), tableau de Jean van Eyck (hauteur 0 m. 32, largeur 0 m. 19); musée d'Anvers. La sainte, chastement drapée dans une longue robe à plis anguleux, est assise au milieu d'un riche paysage; elle tient une palme dans la main droite et lit un livre dont elle tourne les pages d'un air pensif. Derrière elle, s'élève une tour gothique en construction, et de nombreuses figures s'agitent dans le fond du paysage. Ce petit tableau, signé *Johannes de Eyck me fecit*, 1437, offre un intérêt particulier, en ce qu'il montre comment travaillait Jean van Eyck. Quoique exécuté avec la pointe de la brosse, il ressemble, à s'y méprendre, à un dessin fait à la plume sur un fond légèrement teinté. « Le ciel seul est coloré, disent MM. Crowe et Cavalcaselle. Le dessin de chaque partie est achevé et complet; aucun détail n'est omis. La robe et tous ses plis, les figures qui travaillent à la tour dans le fond, les massifs d'arbres et de feuillage sont minutieusement représentés, et prouvent avec quel soin et quelle correction les anciens artistes, comme van Eyck, dessinaient leurs compositions, n'abandonnant rien au hasard, après que les contours avaient été exécutés. » Les célèbres imprimeurs Enschede, de Har-lem, à qui cette peinture a appartenu, la firent graver, en 1769, par Cornélius van Noorde. Elle passa ensuite successivement dans les collections van Ploos d'Amstel, Oyen et van Erborn. Elle a été gravée par van Noorde, comme représentant sainte Ursule, et le doc-teur Waagen lui a conservé cette désignation. Le titre que nous avons donné est celui qui figure dans le catalogue du musée d'Anvers, et dans le livre de MM. Crowe et Cavalcaselle.

BARBE (COLLÈGE SAINTE-), à Paris, près du Panthéon. Tous les historiens de Paris ont répété, après Félibien (*Histoire de la ville de Paris*, publiée en 1725, tom. II, p. 1047), que *Sainte-Barbe* doit sa fondation à un professeur de droit canon, nommé Jean Hubert, lequel prit à cens, de l'abbaye de Sainte-Geneviève, une maison avec un terrain, située dans la rue de Reims, en face du collège de Reims. Mais le nom de *Sainte-Barbe* ne se rencontre ni du vivant de Jean Hubert ni pendant les pre-mières années qui suivirent sa mort, et comme le prouve très-bien M. Jules Quicherat, dans son excellente *Histoire de Sainte-Barbe* (3 vol. in-8° 1860, libr. Hachette), *Sainte-Barbe* fut fondée, en 1460, par Geoffroy Lenormant, un des prêtres professeurs qui eurent le plus de vogue du temps de Charles VII. Il dirigeait la section de grammaire au collège de Navarre, où son frère puîné, Jean Lenormant, avait une position encore plus éminente, comme principal et régent des arts, c'est-à-dire direc-teur de la section de philosophie et en même temps professeur dans cette section.

Geoffroy Lenormant fonda *Sainte-Barbe*, non pas comme *pédagogie*, mais comme *collège*, en y instituant des classes, en y mettant des professeurs qui devaient, sous sa direction, appliquer les méthodes, répéter les leçons qui avaient fait le succès des deux frères. De do-tation, il s'en passa. Il s'en rapporta à sa raison, qui lui disait que l'avenir d'un collège a sa ga-rantie, moins dans les richesses qu'il possède, que dans la bonne discipline et l'excellence de l'enseignement. Ce régime fut le premier trait par lequel se distingua une maison dont le destin était de garder toujours un caractère à part, entre les autres établissements de l'uni-versité.

Le nom qu'elle reçut fut encore une singu-larité. Il n'était pas d'usage à Paris que les

collèges fussent placés sous l'invocation des saintes; tous portaient le nom de leur fonda-teur ou celui du pays dont ils recevaient les boursiers. L'asile que Geoffroy Lenormant ou-vrit aux études devant abriter la jeunesse de tous les pays, il n'eut pas à lui donner le nom de tel ou tel lieu; il fut assez modeste aussi pour ne pas vouloir qu'il portât son propre nom. Et puis, ajoute M. Quicherat « *Barbe*, c'est-à-dire *Barbara*, dans sa forme latine et univer-sitaire, n'était pas seulement le nom d'une sainte, ce fut aussi le terme qui, dans le lan-gage des écoles, signifiait l'argument élémen-taire, le syllogisme articulé par majeure, mi-neure et conséquence, sur des généralités positives. L'exposition de la logique commen-çait par la définition de *barbara*, et la plupart des grandes vérités morales se résolvait en *barbara*. N'y aurait-il pas là, à cause de la double entente, un motif pour notre fondateur d'avoir préféré le vocable de *Sainte-Barbe* ? Ces sortes de considérations, que nous taxe-rions de puérilités, étaient fort dans le goût de l'époque. Si Geoffroy Lenormant n'y songea point, il y a à parier que l'allégorie fut relevée par d'autres, et que plus d'un tireur d'horos-cope prédit les hautes destinées de l'enseigne-ment des arts qu'on inaugurerait sous l'invocation de *Barbara*. »

La première année de l'existence de *Sainte-Barbe* vit mourir Charles VII, et revenir de l'exil, pour lui succéder, le redoutable Louis XI. Paris fut le théâtre de cérémonies tour à tour tristes et joyeuses, où le nouveau collège eut l'occasion de montrer sa bannière en public. Ses élèves formèrent une compagnie de plus dans l'interminable défilé de l'armée scolast-ique. On les appela dès lors les *Barbarains*, *Barbarini* et quelquefois *Barbariste*. C'est de cette dernière forme que dérivait plus tard l'appellation toute française de *Barbistes*.

Nous empruntons à l'histoire de M. Quicherat la liste des principaux, supérieurs et direc-teurs qui ont gouverné *Sainte-Barbe*, sous les divers régimes par lesquels elle a passé depuis son origine.

La maison fut d'abord un établissement libre, appartenant soit au principal qui la gouver-nait, soit à des particuliers qui en confiaient la direction à un principal de leur choix, agréé par l'Université.

Voici les principaux qui se succédèrent dans cette première période :

- 1460. Lenormant (Geoffroy).
- 1465. Lenormant (Jean).
- 1474. Lemaître (Martin).
- 1482. Lenormant (Jean), de nouveau.
- 1483. Bonet (Etienne).
- 1497. De Fontenay (Pierre).
- 1511. Pelin (Antoine).
- 1517. Morel (Mathurin).
- 1520. De Gouréa (Jacques) l'ancien.
- 1530. De Gouréa (André).
- 1534. De Gouréa (Jacques) le jeune.
- 1540. De Gouréa (Jacques) l'ancien, de nou-veau.
- 1548. De la Halle (Jacques).
- 1550. Phélippeaux (Jean).
- 1553. Dugast (Robert).

En 1556, Robert Dugast, propriétaire de *Sainte-Barbe* depuis 1512, et principal depuis 1553, donna au collège une existence indépen-dante, en lui constituant une dotation. Trois dignitaires et quatre boursiers devaient être entretenus à perpétuité, au moyen de cette dotation, qui comprenait le fonds même de *Sainte-Barbe*, des maisons dans la rue d'Ecosse, au faubourg Saint-Marceau et à Vitry-sur-Seine, et de plus une rente sur l'Hôtel de Ville.

Les principaux qui dirigèrent la maison sous ce nouveau régime, et tant que le plein exer-cice y fut maintenu, sont :

- 1556. Certain (Robert).
- 1568. Le Marchand (Nicolas).
- 1569. De Tremblay (Antoine).
- 1585. Dinet (Pierre).

Les troubles de la Ligue amenèrent la dis-persion des élèves et la clôture de la maison, en 1589. Depuis la réorganisation de l'univer-sité par Henri IV, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le collège se trouve réduit à la fondation Dugast, sous la direction successive de :

- 1595. De Gazil (Raoul).
- 1596. Le Chappelier (Nicolas).
- 1607. Gaultier (François).
- 1629. Berthould (Henri).
- 1644. Berthould (Jean).

En 1691, un docteur de Sorbonne, qui ne tarde pas à devenir principal du Plessis, Thomas Durieux, loue une partie des bâti-ments affectés à la dotation de *Sainte-Barbe*, rue des Chiens et rue de Reims, et y établit la *communauté de Sainte-Barbe*.

Les bâtiments de *Sainte-Barbe* sont alors occupés simultanément par le collège *Sainte-Barbe*, réduit à trois dignitaires et quatre boursiers, et par la communauté de *Sainte-Barbe*, qui compte bientôt de nombreux élèves :

PRINCIPAUX DU COLLÈGE

ayant droit de police sur la communauté.

- 1691. Berthould (Jean).
- 1693. Delaroche (Louis).
- 1719. Menassier (Simon).